

# Présentation de l'offre d'accompagnement en conseil en évolution professionnelle



# CONTEXTE REGLEMENTAIRE



## Article 6 de l'ordonnance du 19/01/2017 :

**« L'agent peut bénéficier, à sa demande, d'un accompagnement personnalisé destiné à l'aider à élaborer et mettre en œuvre son projet professionnel.**

**Cet accompagnement est assuré par l'autorité territoriale ou le Centre de gestion »**



**Nouveauté – applicable depuis le 01/08/2026**



**Article L 521-4 du CGFP :**

**Distinction de l'entretien annuel et de l'entretien de formation**

**doit permettre d'ouvrir un dialogue sur les compétences à développer et le projet professionnel de l'agent.**

## QUAND MOBILISER LE CEP ?

Demande  
accompagnement  
démarche mobilité

Démotivation d'un  
agent

Réorganisation  
d'un service



Conflits au travail

Usure  
professionnelle

# OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT DU CDG74



Plusieurs niveaux d'accompagnement sont proposés en fonction du degré d'autonomie de l'agent, de la maturation de son projet et de sa situation :



- **Un CEP de 1<sup>er</sup> niveau** → Analyser la situation d'un agent, le conseiller sur les dispositifs existants et les démarches à effectuer.



- **Un conseil en mobilité** → Accompagner un agent à la mise en œuvre de son projet professionnel déjà validé.



- **Un bilan de parcours professionnel** → Aider à définir le projet professionnel de l'agent et dans la mise en œuvre de son projet.



- **Les bilans de compétences et les ateliers mobilités** : 2 accompagnements complets, avec 2 formules, via nos prestataires externes.



- **Un « accompagnement mobilité santé »** : pour un public spécifique en lien avec leur situation de santé.

D'autres accompagnements sur mesure pourront être développés, à certains moments-clés dans le parcours professionnel de l'agent :



- **Un accompagnement VAE** → Aider à la constitution du dossier VAE et à la préparation de l'entretien devant un jury (certification QUALIOPi).



- **Le coaching de reprise** → Lever les appréhensions au retour à l'emploi suite à une longue période d'absence.



- **Un bilan de carrière** → Un point d'étape (à partir de 45 ans) pour engager une réflexion sur ses motivations et ses envies à mi-parcours permettant d'identifier ses perspectives d'évolution afin de sécuriser et dynamiser sa seconde partie de carrière.

- **D'autres besoins ? N'hésitez pas à nous les faire remonter**

# DETAIL DES PRESTATIONS PROPOSEES



## **Contenu de la prestation proposée :**

- Analyse de la situation et du besoin de l'agent
- Identification des motivations de l'agent et des freins
- Connaissance des éléments statutaires nécessaires à la mise en œuvre du projet (CPF, détachement, disponibilité...)
- Appui à l'orientation professionnelle



## **Mise en œuvre :**

- **Rendez-vous individuel de 4h/agent/an** en présentiel ou en visioconférence.
- L'agent formule sa demande par mail à : [cep@cdg74.fr](mailto:cep@cdg74.fr)
- Une fiche de renseignement lui est adressée pour préparer l'entretien afin de valider ses attentes et préciser la nature de la demande.
- Le rdv est **confidentiel**.



→ Accompagner un agent dont le **projet aurait déjà été validé.**

## **Contenu de la prestation :**



- **3 Séances d'entretien individuel** comportant :
  - Elaboration d'un plan d'actions et d'une synthèse
  - Echanges réguliers sur l'envoi d'offres d'emploi
  - Travail sur les candidatures (cv, lettre de motivation.)

→ Aller plus loin dans l'accompagnement de l'agent et l'aider à construire son projet d'évolution professionnel.



## **Mise en œuvre** (durée 10h) :

- **3 à 5 entretiens individuels de 2h**, en présentiel ou en visioconférence, sur une période de 6 mois maximum.

## **Supports utilisés :**

- Tests de personnalité
- Outils d'aide à la construction du projet
- Coût estimé à 700€
- Convention tripartite



Cette prestation est proposée par notre prestataire la **MIFE 74** depuis 2013, avec 2 sessions par an.

→ **Format mixte** composé de 5 entretiens individuels et de 5 sessions en collectif (groupe de 5 à 8 agents).

→ Accélérer le processus de questionnement grâce à la **mobilisation de l'intelligence collective**

→ Favoriser le passage à l'action au travers de « **l'effet miroir** » et de l'émulation que favorise la dynamique de groupe.

→ Développer son réseau professionnel



## Contenu de la prestation (durée 35h) :

**Entretien  
exploratoire**

Outils et TRE

**Entretien  
de  
restitution :**  
présentation  
projet

Analyse  
parcours /  
situation pro

Conception  
construction projet  
: **synthèse**

Atelier  
**confiance en  
soi / gestion  
du stress**

Définition  
**plan  
d'actions**

**PROJET**

Bilan positif et  
constructif, belles  
rencontres

Une équipe à  
l'écoute, un  
accompagnement  
attentif et  
encourageant

Une prise en main  
de mon avenir  
professionnel



J'ai pu faire le point  
sur mes  
compétences/atouts.  
Cela m'a redonné du  
dynamisme

J'ai appris à mettre  
mes compétences en  
transversalité sur  
d'autres postes

## Mise en œuvre :

- Bulletin d'inscription à remplir
- Entretien exploratoire
- Après accord sur la poursuite du processus, signature de la convention tripartite

Le coût de l'atelier mobilité est estimé à **1900€**.



Cette prestation est actuellement proposée par notre prestataire externe **ORIENTATION.**

- vise à formuler un ou plusieurs projets réalistes et réalisables pour le bénéficiaire.
- véritable levier au service des parcours professionnels.

### **Contenu de la prestation (durée 24h) :**

- **10 heures d'entretien en face à face** avec le prestataire professionnel et le bénéficiaire.
- Le coût du bilan de compétences proposé actuellement est estimé à **1900€.**

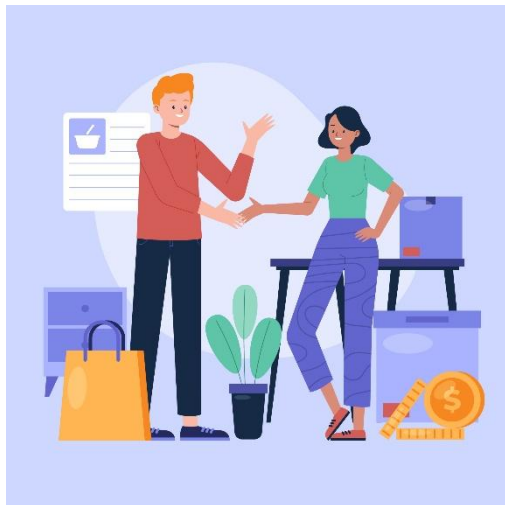


Cet accompagnement vise les agents orientés par le médecin du travail ou à la suite des avis d'inaptitude du Conseil médical.

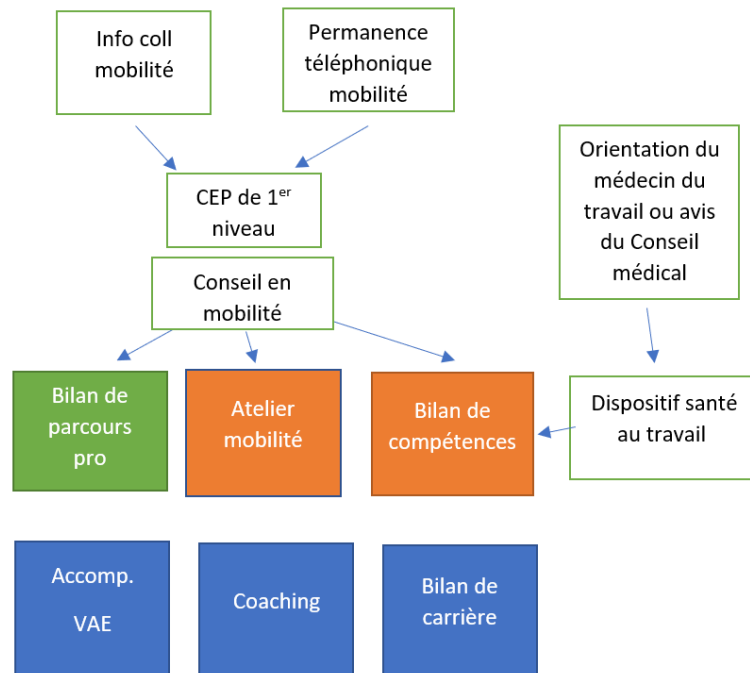
Porté par le pôle santé au travail, ce dispositif permet d'accompagner les agents souhaitant **prévenir une usure professionnelle ou dans des situations d'inaptitude.**

En fonction de la situation et des besoins, ses agents seront orientés vers des accompagnements personnalisés adéquats.

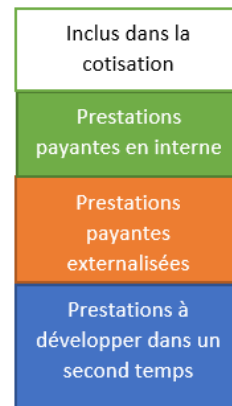
# PROPOSITION OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT



## Développer une culture de la mobilité



## Légende :



Pour plus de précisions, n'hésitez pas à me contacter



**Charlotte HAMM**

Responsable du Conseil en  
évolution professionnelle

Tel : 04 56 49 57 66

[charlotte.hamm@cdg74.fr](mailto:charlotte.hamm@cdg74.fr)

# MERCI POUR



# VOTRE ATTENTION !

Rejoignez-nous !